

Mise en œuvre de géotextile (géofilet) coco ou jute en balle

Les géofilets coco AquaTerra Solutions sont des géotextiles constitués d'un maillage de cordelettes en fibres de coco. Totalement biodégradables après 3 à 5 ans, ils sont disponibles en différents grammages et maillages pour s'adapter aux différentes contraintes du site.

Transport et manutention

Conditionnés en balle de lés de 1.22 ou 2 m de large par 50 m de long, les balles de géotextile permettent l'optimisation des coûts de transport car pour une surface donnée, le volume de géotextile en balles est très inférieur au volume de la même surface livrée en rouleaux.

Au regard de leur poids, la manutention des balles nécessite 2 personnes.

Stockage

Il est conseillé de stocker les rouleaux de géotextile dans un endroit sec et abrité car lorsqu'ils sont humides ou mouillés, ils sont plus lourds et donc plus difficiles à manipuler. Pour un stockage prolongé, les disposer sur palette pour une bonne ventilation.

Préparation du support

La surface à couvrir doit être préalablement profilée, nettoyée, nivelée, remblayée et compactée. La végétation herbacée et toutes aspérités seront supprimées de façon à permettre un placage optimal du géofilet coco ou jute sur le support. En cas de talus de remblai, celui-ci sera suffisamment compacté et stable.

L'amendement du sol et son ensemencement doit être réalisés de préférence avant la mise en œuvre du géofilet.

Matériels d'installation

Des cavaliers de fixations doivent être prévus pour le maintien des géotextiles.

Généralement, il est conseillé d'utiliser au minimum $2U/m^2$. Dans le cas de fortes pentes ou de sollicitations hydrauliques intenses, le nombre de fixation peut être augmenté jusqu'à $4,5 U/m^2$.

Pour les sols denses et cohérents, des cavaliers métalliques sont suffisants. Pour les sols déstructurés, des clous bois avec tourillon ou encoches en tête sont à privilégier.

Mise en œuvre

Dans le cas de talus ou de berges :

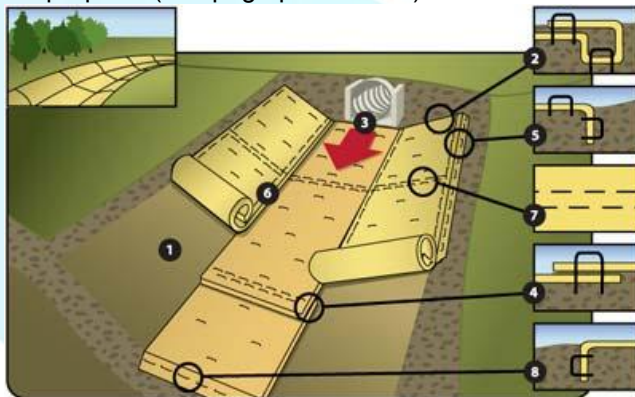
1. Le géotextile est mis en œuvre sur un sol préalablement préparé (voir ci-dessus)
2. Le lé est déplié et son extrémité est fixée en tête de berge ou de talus dans une tranchée d'environ 15 x 15 cm en laissant déborder 30 cm de retour. La tranchée est remblayée et compactée puis la partie de géotextile restante en amont est rabattue en couverture de la tranchée et fixée sur toute sa largeur par une rangée de cavaliers.
3. Le démarrage de l'installation nécessite de réfléchir sur les modalités de mise en œuvre des rouleaux. C'est le sens de recouvrements des lés qui définit la logique à suivre. Deux configurations de mise en œuvre sont possibles :
 - a) Si les lés sont dépliés dans le sens de la pente, la tranchée d'ancrage est réalisée en crête de talus et le premier lé sera mis en place sur la partie aval du linéaire à traiter.
 - b) Si les lés sont dépliés le long du talus, la tranchée d'ancrage sera réalisée dans le sens de la pente et le premier lé sera mis en place en pied de talus (sens de mise en œuvre similaire à l'utilisation en canal de drainage).
4. Un recouvrement de 10 à 15 cm doit être prévu latéralement, et de 20 à 30 cm à chaque extrémité du rouleau. Le long de ses zones de recouvrement, l'ancrage (fixation) sera renforcé.



5. Les recouvrements s'effectuent par tuilage en respectant les vents dominants et le sens d'écoulement des eaux de ruissèlement (pluie) ou d'écoulement (cours d'eau), limitant les possibilités d'arrachement du produit.
Le nombre de fixation à mettre en œuvre sera adapté en fonction de l'application, de la pente, de la longueur du rampant, de la nature du sol...
6. Après installation, on peut procéder à des plantations en réalisant des découpes dans le géotextile (en croix ou en T). La découpe sera refermée par 3 à 4 cavaliers une fois la plantation réalisée.

Dans le cas de canal de drainage ou de cunette :

1. Le géotextile est mis en œuvre sur un sol préalablement préparé (voir page précédente)
2. Le lé est déplié et son extrémité est fixée dans une tranchée d'environ 15 cm de profondeur et de large en laissant déborder 30 cm de retour. La tranchée est remblayée et compactée puis la partie de géotextile restante en amont et rabattue en couverture de la tranchée et fixée par une rangée d'agrafe placées dans l'ensemble de sa largeur.
3. Le démarrage de l'installation nécessite de réfléchir sur les modalités de mise en œuvre des rouleaux. C'est le sens de recouvrements des lés qui définit la logique à suivre. Dans le cas d'un canal de drainage, il est conseillé de dérouler les rouleaux dans le sens de l'écoulement.
4. Un recouvrement de 10 à 15 cm doit être prévu latéralement, et de 20 à 30 cm à chaque extrémité du rouleau. Le long de ses zones de recouvrement, l'ancrage sera renforcé. Les recouvrements s'effectuent à la manière de tuiles c'est à dire en respectant le sens d'écoulement des eaux de ruissèlement (pluie) ou d'écoulement (cours d'eau) pour limiter les possibilités d'arrachement du produit.
5. Sur les extrémités hautes du talus, la finition s'effectue en repliant 10 à 15 cm dans une tranchée. Les rebords sont ensuite agrafés puis la tranchée remblayée et compactée.
6. (7.) La fixation des recouvrements latéraux et terminaux sera renforcée.



AquaTerra Solutions - Concepteur, producteur et distributeur de solutions de contrôle de l'érosion

AquaTerra Solutions
Les Vincentes
26270 CLIUSCLAT – France
Tél : +33(0)475 638 465
Fax : +33(0)475 638 468
www.aquaterra-solutions.fr
www.genie-vegetal.eu



Membre d'European Soil & Water Engineering Group
Email: contact@esweg.eu
www.esweg.eu



Dans la mesure où nous ne pouvons maîtriser les conditions de mise en œuvre de nos produits, ainsi que les conditions climatiques et la nature des sols sur lesquels sont mis en œuvre ceux-ci, AquaTerra Solutions ne peut délivrer de garantie. Compte tenu de ces circonstances, nous ne pouvons être tenus pour responsables des dommages ou pertes directes ou indirectes liées à l'utilisation de nos produits.